

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Psychologie

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Psychologie* des Pays de la Loire est une offre, portée par l'Université de Nantes et concertée sur le plan régional et pour une partie inter régional. Elle est présentée conjointement par les universités de Nantes, d'Angers, l'Université Catholique de l'Ouest et l'Université de Rennes 2 pour une spécialité qui est le master 2 recherche, et propose douze spécialités réparties sur quatre sites (Nantes, Angers - Campus de Belle-Beille et Institut de Psychologie et Sociologie Appliquées, IPSA à Université Catholique de l'Ouest - et Rennes 2) recouvrant l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie. L'objectif de la mention est de développer et de maîtriser les savoirs théoriques et modèles psychologiques propres à la spécialité mais aussi à « des champs voisins », de maîtriser les méthodes et techniques afférentes aux spécialités (analyse de la demande, évaluation de l'action, mobilisation de différentes démarches pertinentes), de mener à bien des recueils et analyses de données, de savoir communiquer avec différents types d'interlocuteurs, de maîtriser selon les besoins la langue anglaise.

En outre, en termes de compétences professionnelles, il est attendu que l'étudiant connaisse les dispositifs institutionnels, le droit et la législation, les associations de professionnels ou de chercheurs et la déontologie de sa profession. L'ensemble de ces spécialités est adossé à plusieurs unités de recherche. Pour l'ensemble des spécialités, la validation de l'ensemble des unités d'enseignement (UE), associée à la validation d'un stage d'au moins 500 heures (souvent inclus dans la deuxième année de master), permet l'obtention du titre de psychologue (à condition que l'étudiant soit également diplômé d'une licence de psychologie). De même, pour chacune des spécialités, les secteurs d'emplois sont identifiés et ciblés.

Dans le domaine de la recherche, sont visés des secteurs d'activités tels que : enseignant-chercheur, chercheur CNRS (centre national de la recherche scientifique) ou INSERM (institut national de la santé et de la recherche médicale), chargé d'études ou de missions. Déclinée selon les différentes spécialités, la profession de psychologue s'exerce dans le domaine du travail (centres de bilans et de formation, cabinets de recrutement, cabinets de conseil et d'études, entreprises, associations professionnelles), dans le domaine de l'éducation (psychologues scolaires, centres de formation pour apprentis, service à la petite enfance, centres médico-psycho-pédagogique...), dans le domaine de la santé (services de psychiatrie et pédopsychiatrie, services spécialisés des centres hospitaliers, rééducation fonctionnelle, gériatrie...).

L'Université de Nantes propose quatre spécialités : *Psychologie clinique et de la santé*, *Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développements, interaction, dysfonctionnements*, *Psychologie sociale et du travail* et *Évaluations cognitives et cliniques*. En première année de master (M1), l'ossature de la formation repose sur un choix de deux spécialités susmentionnées (une majeure et une mineure). L'étudiant doit dans ce cadre réaliser le mémoire de recherche dans la spécialité dite majeure. En deuxième année de master (M2), 400 heures d'enseignement sont dispensées en plus de la réalisation d'un stage de 500 heures.

A l'Université d'Angers, cinq spécialités sont proposées : *Psychologie clinique*, *clinique du lien social*, *Psychologie gériatologique*, *Neuropsychologie* ainsi que deux spécialités qui ne sont pas évaluées ici car elles ont ouvert trop récemment : *Psychologie de la sécurité routière* (date de création : 2015) et *Psychologie de l'orientation tout au long de la vie* (ouverture en 2014). Le M1 possède un tronc commun d'enseignement des langues vivantes, conduite de projet, éthique et déontologie et de suivi de stages, et les étudiants choisissent deux spécialités (majeure et mineure) en fonction de leur projet professionnel. Le mémoire de recherche et le stage sont réalisés dans l'une ou l'autre des deux spécialités choisies.

A l'Université Catholique de l'Ouest, (UCO, établissement sous convention avec l'Université d'Angers) sont proposées deux spécialités offrant pour chacune d'elles deux parcours : *Psychologie clinique : pathologies, âges et transitions* (déclinée en deux parcours : *Psychopathologie clinique* et *Psychologie clinique développementale*) et *Psychologie sociale et du travail* (avec ses deux parcours : *Accompagnement des transitions* et *Gestion de la ressource humaine*). Un tronc commun d'enseignement entre parcours d'une même spécialité est organisé aux semestres 7 et 9 et une spécialisation par parcours de la spécialité aux semestres 8 et 10.

Une mutualisation entre les sites a permis de proposer une spécialité à finalité recherche intitulée *Psychologie : approches fondamentales et appliquées* adossée à deux laboratoires (Centre de recherches en psychologie, cognition et communication -CRPCC- à Rennes 2 et le Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire -LPPL- à Nantes) avec des enseignements réalisés sur les trois sites (Nantes, Angers et Rennes) en fonction des spécificités sous-disciplinaires. Cette spécialité à finalité recherche a pour ambition de structurer la formation à la recherche en psychologie dans l'Ouest de la France.

Globalement, il est constaté une augmentation des effectifs (même si cette augmentation est disparate selon les spécialités) avec une insertion professionnelle oscillant entre 76 % et 100 % à 30 mois.

Synthèse de l'évaluation

La synthèse proposée au début du dossier d'autoévaluation est exemplaire et fait montre d'un réel travail de cohérence d'ensemble entre les quatre établissements partenaires. Il existe une importante offre de spécialités sur les Pays de la Loire qui recouvre l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie. L'ensemble des spécialités propose des contenus de formation en parfaite adéquation avec les débouchés professionnels par ailleurs bien identifiés. Si dans l'environnement du Grand Ouest, les spécialités sont complémentaires et ont une réelle identité bien visible qui mériterait d'être valorisée, on peut toutefois se poser la question d'une potentielle concurrence entre les spécialités de psychologie clinique et de psychologie sociale entre l'Université de Nantes et l'UCO d'Angers.

Un effort de conciliation entre les trois universités (Nantes, Angers et Rennes 2) mérite d'être souligné pour proposer une spécialité à finalité recherche : *Psychologie : approches fondamentales et appliquées*, qui est la seule formation de ce type sur tout l'Ouest de la France. L'adossement solide aux laboratoires de recherche, l'ancrage fort dans les réseaux de professionnels, les enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques afférant à ce large panorama de spécialités fait montre d'une volonté exemplaire des équipes pédagogiques d'encadrer et de former les étudiants au métier de psychologue praticien et/ou chercheur, en y associant une dimension à l'international (la certification Europsy à l'université de Nantes en est un bon indicateur). Sur l'ensemble des spécialités, on ne peut que remarquer le très bon suivi des étudiants dans le cadre de leurs stages, même s'il s'agit d'une obligation réglementaire en vue d'obtenir le titre de psychologue, la politique des stages est bien menée avec une forte présence des professionnels.

L'ensemble des résultats d'enquête concernant l'insertion professionnelle montre de très bons, voire d'excellents résultats qui peuvent être reliés aux dispositifs visant à la professionnalisation développés dans chacune des spécialités. Si le recrutement des étudiants se fait majoritairement dans la région, 20 à 40 % des étudiants de M2 viennent d'autres régions, indiquant une attractivité certaine.

Si la cohérence d'ensemble est bien repérable, il reste que les contenus d'enseignements, le nombre d'heures en présentiel, les règles de compensation et les descriptions des effectifs en M1 mériteraient d'être plus clairement présentés et homogénéisés d'une spécialité à l'autre. La lourde question concernant les passerelles et les réorientations mériterait d'être approfondie au niveau des différentes spécialités. En outre, il aurait été judicieux de présenter les équipes pédagogiques (fonctions et sections du conseil national des universités, CNU), à tout le moins par site afin d'identifier les forces d'encadrement et l'horizon professionnel des intervenants praticiens.

En outre, on s'interroge sur la réelle plus-value liée à la cohabitation des quatre sites, hormis le M2 recherche présenté comme une innovation inter-sites. A ce sujet, un regard attentif devrait y être porté ; la chute des effectifs est draconienne (effectif divisé par 2 entre 2011 et 2014 pour un total de 8 étudiants). Si l'équipe pédagogique pose la question de la baisse d'attractivité, aucun élément d'analyse n'est proposé. Sur ce point, la visée d'un master recherche étant d'orienter les étudiants vers l'obtention d'un doctorat afin que la formation en master recherche ne devienne pas un contournement au master professionnel, il conviendrait d'expliquer comment il se fait que 83,3 % des diplômés du master recherche obtiennent un emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme...

Par ailleurs, l'ensemble des spécialités pratique la sélection à l'entrée en M2, seule l'UCO effectue une sélection à l'entrée du M1 ; cette sélection mériterait d'être homogénéisée avec celle des autres sites afin de placer les établissements dans les mêmes conditions d'accueil. A l'UCO, au vu de la proximité théorique et méthodologique des deux parcours offerts dans la spécialité *Psychologie sociale et du travail* et du nombre restreint d'inscrits (neuf étudiants dans chacun des parcours), on peut légitimement s'interroger sur la possibilité de les fusionner.

Points forts :

- Sur le plan formel du dossier : la synthèse proposée est un véritable atout et montre une belle synergie entre les établissements partenaires.
- Importante offre de spécialités sur les Pays de la Loire qui recouvre l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie.
- Excellente adéquation entre la formation dans chacune des spécialités et les débouchés professionnels.
- Adossement solide aux unités de recherche et place de la recherche prédominante dans toutes les spécialités, même dans les spécialités à finalité professionnelle.
- Certification Europsy à l'Université de Nantes.
- Très bons résultats concernant l'insertion professionnelle qui peut être reliée aux dispositifs visant à la professionnalisation développés dans chacune des spécialités.
- Très bon suivi des étudiants dans le cadre de leur formation, en particulier dans le suivi des stages, avec une forte présence des professionnels.

Points faibles :

- Pas de réelle plus-value liée à la cohabilitation mise en avant dans le dossier.
- Le M2 à finalité recherche est en grande difficulté en raison de la baisse des effectifs.
- Description laconique sur les heures totales des enseignements, des effectifs étudiants en M1 par spécialité et des équipes pédagogiques sur les différents sites.
- Des effectifs étudiants faibles dans les parcours de la spécialité *Psychologie sociale et du travail* à l'UCO.
- Une sélection en M1 problématique à l'UCO.
- Identité de la mention bien visible mais qui mériterait d'être valorisée, notamment lorsque les parcours peuvent apparaître redondants. Concurrence potentielle des spécialités *Psychologie sociale et du travail* entre l'Université de Nantes et l'UCO.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en avant la plus-value des quatre sites, davantage d'échanges et de mutualisations de moyens, d'enseignements et de dispositifs pourraient être envisagés entre les sites et les spécialités. Le développement des collaborations, des réflexions et des stratégies communes entre les quatre sites cohabilités, notamment sur les spécialités redondantes pourrait être accentué ou redéfini (ou mieux délimité). La baisse de l'attractivité du M2 recherche est à considérer avec beaucoup d'attention. Présenté comme une coopération inter-sites, il est en difficulté.

A l'UCO, au regard des effectifs de la spécialité *Psychologie sociale et du travail*, la fusion serait souhaitable entre les deux parcours. La sélection en M1 à l'UCO est à reconsidérer en ce qu'elle ne permet pas que les étudiants d'une même mention soient placés dans les mêmes conditions d'accueil.

Afin de pouvoir comparer les statistiques d'insertion professionnelle, il serait souhaitable de systématiser la même enquête sur l'ensemble des établissements et de mettre en avant les passerelles possibles entre sites. Dans le même sens, afin d'apprécier le taux d'encadrement sur chaque site, il serait opportun de présenter plus finement les équipes pédagogiques.

Le développement du numérique reste à parfaire (par exemple, par le développement des MOOC).

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master de psychologie comporte une offre importante de spécialités (12 dont 10 évaluées ici) réparties sur quatre sites (2 sites à Angers, Nantes, Rennes 2) qui recouvrent l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie.</p> <p>Un effort de conciliation entre les trois universités (Nantes, Angers et Rennes 2) a permis de proposer une spécialité recherche intitulée <i>Psychologie : approches fondamentales et appliquées</i>. Sur le principe, cette structuration favoriserait les réorientations des étudiants d'une spécialité à une autre et d'un site à l'autre, mais peu d'éléments sont présents dans le dossier pour apprécier ces réorientations.</p> <p>La synthèse réalisée au niveau de la mention est très appréciable et elle fixe, pour toutes les spécialités, les compétences générales attendues d'un diplômé et, pour chaque spécialité, les secteurs d'insertion professionnelle privilégiée. Ainsi, dans le domaine de la recherche, sont visés des secteurs d'activités tels que : enseignant-chercheur, chercheur CNRS ou INSERM, chargés d'études ou de missions.</p> <p>Déclinée selon les différentes spécialités, la profession de psychologue s'exerce dans trois domaines génériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le domaine du travail (centres de bilans et de formation, cabinets de recrutement, cabinet de conseil et d'études, entreprises, associations professionnelles) ; - le domaine de l'éducation (psychologue scolaire, centres de formation pour apprentis, service à la petite enfance, centres médico-psychopédagogiques...) ; - le domaine de la santé (services de psychiatrie et pédopsychiatrie, services spécialisés des centres hospitaliers, rééducation fonctionnelle, gériatrie...). <p>En ce sens, on peut noter une très bonne adéquation entre le contenu de formation de chacune des spécialités et les devenirs professionnels associés. L'ensemble des cursus répond donc très bien au référentiel des masters.</p> <p>La présentation des moyens administratifs et techniques est réalisée, rares sont les formations qui mettent ces moyens en avant.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Au regard des éléments fournis dans le dossier, on constate une solide intégration des masters dans l'environnement régional, national et international.</p> <p>Le master <i>Psychologie</i> a été conçu en concertation avec les trois sites (Nantes, Angers et Rennes 2) afin d'assurer une offre de formation large et non concurrentielle. De manière générale, les spécificités de chaque spécialité à l'université de Nantes et d'Angers sont identifiables et paraissent effectivement très complémentaires. Il s'agit là d'un effort particulièrement louable. Néanmoins, les spécialités offertes à l'université de Nantes et à l'UCO semblent très proches dans leur contenu de formation et dans les débouchés professionnels subséquents. On peut légitimement se poser la question d'une potentielle concurrence entre ces deux établissements.</p> <p>En outre, il aurait été intéressant de montrer dans le dossier qu'effectivement la mention <i>Psychologie</i> des Pays de la Loire a bien son identité dans le Grand Ouest (en particulier en comparaison avec les spécialités offertes à Rennes 2 où en psychologie du travail et des organisations les parcours sont ciblés sur l'ergonomie et l'ingénierie psycho-sociale et cognitive, où, en psychopathologie clinique, les parcours sont centrés sur les pratiques cliniques, et où, en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, le parcours est orienté sur le handicap et les troubles du développement).</p> <p>Chacun des sites est bien implanté dans le milieu socio-économique local et régional. En effet, des liens étroits sont tissés avec différentes institutions (centre mémoire, centre médico-psychologique, établissements de santé tels que les centres hospitaliers universitaires, CHU, centre de formation pour apprentis, institut thérapeutique éducatif et pédagogique, institut médico éducatif, centre de rééducation fonctionnelle, établissement et service d'aide par le travail, l'accompagnement judiciaire à la protection judiciaire de la jeunesse, cabinets de formation et de consultant en</p>

	<p>ressources humaines...). En outre, sur le plan international, deux spécialités (<i>Psychologie clinique du lien social</i> et <i>Psychologie de l'enfant et de l'adolescent</i>) proposent des diplômes conjoints avec l'Université de Tunis et l'École supérieure de psychologie à Casablanca. Les trois universités développent des conventions de type « CREPUQ » (Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises) avec plusieurs universités canadiennes.</p> <p>Sur le plan de la recherche, toutes les spécialités sont adossées à des unités de recherche qui garantissent la formation à et par la recherche des étudiants. Plus précisément, les spécialités sont adossées au laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (LPPL) issu de la fusion des équipes d'accueil (EA 3259, ERT 50 de Nantes et EA 2646 d'Angers) et de l'Institut de psychologie et de sociologie appliquées (IPSA à l'UCO d'Angers). En outre, la spécialité recherche est adossée, en sus du laboratoire LPPL, à l'équipe d'accueil (EA 1285) Centre de recherches en psychologie, cognition et communication (CRPCC) de l'Université Rennes 2.</p> <p>La formation doctorale est assurée par une seule école doctorale (ED) régionale <i>Cognition, éducation, interactions</i> (CEI, ED 504) adossée à tous les laboratoires de sciences humaines et sociales (SHS) de Nantes, Angers et du Maine.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la mention se fait par un conseil pédagogique et scientifique régional (composé de chacun des responsables des spécialités). Il définit la politique scientifique et pédagogique relayée par des conseils pédagogiques de sites. Ces conseils pédagogiques de site sont composés des responsables de chaque spécialité des trois sites, des responsables de M1, des professionnels (quand cela le nécessite). Cette partie du document, en termes de responsabilités pédagogiques et de fonctionnement de ce conseil (fréquence de réunion du conseil, représentativité des différents sites ou des différentes spécialités, représentativité des professionnels et des étudiants) mériterait d'être mieux renseignée.</p> <p>Sur la mention on compte 34 professeurs d'université (PR), 4 professeurs d'université praticiens hospitaliers (PUPH), 12 maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR), 100 MCF, 240 professionnels, 9 professionnels associés à temps partiels (PAST), 5 professeurs agrégés (PRAG) ainsi que 10 secrétaires sur des temps variables et des adjoints techniques. Il aurait été souhaitable de décliner ce tableau récapitulatif pour chaque site afin de repérer la section CNU des enseignants-chercheurs, de repérer la discipline des PRAG et d'identifier les professions des intervenants. En l'occurrence, il est très difficile, à partir du document, d'avoir une représentation claire des intervenants sur chaque site, par spécialité.</p> <p>Si le nombre d'intervenants professionnels (240 au total) est très élevé, on ignore leur répartition par site et par spécialité et on ne perçoit pas si leur implication est différente d'un site à l'autre.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le dossier fait une analyse très complète et pertinente des effectifs, de la réussite et du devenir des étudiants pour les trois sites. On remarque de manière générale une augmentation des effectifs en M1 (que les étudiants réalisent très souvent en deux ans). Les taux de diplômés à l'issue du M2 sont très bons (avoisinant les 99 %) et les taux d'insertion professionnelle sont aussi élevés et en adéquation avec la formation reçue. A l'université de Nantes, il oscille entre 78,6 % (<i>Psychologie de l'enfant et adolescent</i>) et 100 % (<i>Psychologie clinique de la santé et évaluations cognitives</i>) à 30 mois. A l'Université d'Angers, il se situe entre 92 % (<i>Psychologie clinique</i>) et 100 % (<i>Psychologie gériatrie</i>) à 30 mois. A l'UCO, le taux d'insertion est évalué à 6 mois, avec 58,9 % d'insertion en psychologie clinique et 62,5 % d'insertion en psychologie sociale.</p> <p>S'agissant de la spécialité recherche, l'effectif a été divisé par 2 entre 2011 et 2014 (soit 8 étudiants) et ce constat de la baisse des effectifs n'est pas expliqué dans le dossier. En outre, il est mentionné que 83,3 % des diplômés obtiennent un emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme, mais on ignore la nature réelle de l'emploi et, notamment, s'il s'agit d'une allocation doctorale. Avec 8 étudiants inscrits dans cette formation pour 3 établissements concernés on peut s'interroger sur l'avenir de cette spécialité.</p> <p>Plus précisément, à l'Université de Nantes, les effectifs de M1 sont en augmentation avec 250 inscrits en 2014-2015 pour 186 en 2012-2013, quelle que soit la spécialité, avec une prépondérance d'étudiants en clinique (ces effectifs reflètent <i>grosso modo</i> les moyennes nationales). Il est précisé dans</p>

	<p>le dossier, que le nombre de demandes de transferts d'inscription depuis une autre université via celle de Nantes a doublé depuis 2010, pour atteindre 55 demandes. Cet effectif aurait pu être analysé.</p> <p>Le taux de réussite en M1 est de 52 % en 2013-2014, soit 1 étudiant sur 2 seulement. Ce constat est expliqué par l'accès de plein droit aux diplômés de la licence de psychologie de l'établissement et par le choix fait par certains étudiants de faire le M1 en deux ans pour présenter de meilleures candidatures à la sélection en M2 et faire plus de stages.</p> <p>Le taux de réussite est excellent en M2 puisqu'il est de 100 % en 2013-2014.</p> <p>À l'Université d'Angers, la forte augmentation des effectifs en M1 (256 étudiants) est expliquée par une amélioration du taux de réussite en licence et par une forte attractivité. En effet, 15 % des étudiants de M1 proviennent d'une autre région. Il aurait été intéressant de spécifier dans quelle spécialité ces nouveaux entrants s'inscrivent. En revanche, la baisse des effectifs dans la spécialité <i>Psychologie gériatrique</i> (12 étudiants en 2013-2014) mériterait d'être analysée même si cet effectif remonte en 2014-2015 depuis que la spécialité s'est ouverte à Fort-de-France (26 étudiants).</p> <p>Le taux de réussite en M1 oscille entre 33 % et 47 % (les étudiants font souvent le choix de réaliser le M1 en 2 ans pour améliorer la candidature au M2 et acquérir une expérience professionnelle lors des stages), ce qui est faible. Des échecs semblent liés à l'abandon de quelques étudiants qui sont souvent en formation continue sans que ce constat ait abouti à des perspectives.</p> <p>On note une forte attractivité du M2 puisque 46 % des étudiants viennent d'autres universités et notamment d'autres régions. Dans l'ensemble des spécialités professionnelles, le taux de réussite en M2 atteint 89 %. Ce pourcentage est en partie expliqué par les étudiants qui sont inscrits en formation continue et qui ne finissent pas leur formation (il aurait été souhaitable d'en donner l'effectif).</p> <p>Enfin, à l'UCO, la politique de l'Institut de psychologie et de sociologie appliquées (IPSA) est de réguler les effectifs en fonction des taux d'insertion des diplômés, par une sélection en M1 et en M2. Cette pratique pose le problème de l'égalité de traitement entre les différents étudiants de la mention.</p> <p>On note une baisse des effectifs en psychologie clinique qui est argumentée par la mise en conformité d'une recommandation de l'AERES (agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), sans que ne soit malheureusement précisée cette recommandation.</p> <p>Même s'il est observé la même stratégie de réaliser un M1 en deux ans, les taux de réussite sont supérieurs à la moyenne nationale (100 % en <i>Psychologie sociale et du travail</i>, 71,4 % en <i>Psychologie clinique : pathologies, âges et transitions</i>). En M2, quelle que soit la spécialité, le taux de réussite atteint 95 %.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans les masters professionnels, la place de la recherche est particulièrement importante et valorisée et toutes les spécialités incitent à la formation par la recherche (UE de professionnalisation et recherche). Sur l'ensemble des sites, à travers des UE dédiées spécifiquement à la recherche et à la méthodologie de la recherche, un accent est mis sur la conduite de recherches fondamentales, des participations à des projets de recherche du laboratoire, aux approches théoriques diverses. Un aller-retour entre des recherches et les questions de terrain rencontrées par les étudiants dans les spécialités professionnelles sont mises en exergue. La réalisation des mémoires de recherche en M1 et M2 est un incontournable pour l'ensemble des spécialités.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Sur l'ensemble des spécialités, on note un très fort ancrage vers la formation professionnelle, à la fois sur le plan des UE proposées ou de la place donnée aux interventions des professionnels et du suivi de stages. Deux-cent-quarante professionnels font partie de la mention. Sur ce point, les informations sont laconiques, par site et par spécialité, et ne</p>

	<p>permettent pas de se représenter la place que les professionnels occupent, de quel secteur d'activité ils proviennent, ni quels types d'UE leur sont confiés.</p> <p>À l'Université de Nantes, chacune des spécialités a explicitement identifié les compétences visées par la formation. On ignore toutefois si des dispositifs visant à favoriser la professionnalisation sont mis en place.</p> <p>À l'Université d'Angers, les équipes pédagogiques semblent réellement engagées dans des réflexions sur les métiers et leurs choix concernant l'organisation du stage et les contenus d'enseignement sont guidés par ces réflexions. Cela apparaît de manière très cohérente dans le dossier.</p> <p>Enfin, à l'UCO, on note une volonté forte de tisser des liens avec l'environnement professionnel et de s'appuyer sur ces liens pour favoriser la professionnalisation des étudiants. Des dispositifs complémentaires pour la construction de la démarche de professionnalisation ont été mis en place.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les différentes équipes pédagogiques sont très attentives à la professionnalisation de leurs étudiants. Au-delà du titre de psychologue qui conditionne un stage de 500 heures encadré par un psychologue en poste depuis au moins trois ans, une réelle attention est portée dans les modalités du suivi de stage (au moins deux rencontres entre l'étudiant stagiaire, le référent de stage, et l'enseignant-chercheur ; analyse de la pratique, tenue de carnet de bord, création d'un portfolio, conférences invitées de professionnels). L'ensemble des spécialités valide l'UE stage par la rédaction d'un ou deux rapports et une soutenance devant un jury impliquant l'ensemble des encadrants. Certaines spécialités, notamment celles de l'UCO, évoquent le problème de l'absence de gratification de la part des structures accueillant les stagiaires.</p> <p>Dans la spécialité recherche commune aux universités de Nantes, Angers et Rennes 2, il est recommandé de réaliser, outre un stage professionnalisant, un stage dans un laboratoire auquel le M2 est adossé (c'est-à-dire à Rennes ou à Nantes), ce stage pourrait aussi s'étendre à un stage en laboratoire dans d'autres universités que les universités partenaires (en France ou à l'étranger).</p> <p>Pour les spécialités de l'Université de Nantes, les modalités, le suivi et l'évaluation des stages sont clairement énoncés. Des dispositifs novateurs (tels que le livret de stage, organisation de « mini-colloques ») pour présenter et travailler sur des cas cliniques innovants sont mis en place et, bien souvent, les associations étudiantes tiennent à jour un cahier de lieux de stages.</p> <p>À l'Université d'Angers, les dispositifs d'organisation, de suivi et d'évaluation du stage sont optimisés et reposent sur des moyens humains importants (psychologue-référent, tuteur ou maître de stage, psychologue dans la structure de stage...).</p> <p>Enfin, à l'UCO, des stages sont obligatoires en M1 et en M2. Les modalités de suivi des stages sont clairement présentées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Sur tous les sites, des interventions et des séminaires animés par des universitaires étrangers ont lieu. Une possibilité est offerte aux étudiants de réaliser un semestre à l'étranger en M1 et un accueil d'étudiants étrangers est réalisé. Des conventions avec des universités européennes et internationales sont signées. Outre les échanges ERASMUS qui pourraient être amplifiés, les trois universités développent des conventions de type « CREPUQ » (Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises) avec plusieurs universités canadiennes.</p> <p>À l'Université de Nantes, la place de l'international pourrait être davantage valorisée. On ignore par exemple quelle est la place de l'enseignement des langues étrangères dans le tronc commun ou si des enseignements en langues étrangères sont mis en place. Certaines spécialités soulignent qu'il s'agit d'un axe d'amélioration majeur. On notera un effort courageux de la spécialité <i>Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développements, interaction, dysfonctionnements</i> qui propose un double diplôme avec l'Université de Tunis (suite aux recommandations de l'AERES).</p> <p>On note également un atout majeur pour les spécialités de l'université de Nantes vers la reconnaissance de leur diplôme au niveau européen : la certification EUROPSY (qui implique une réflexion sur la pratique</p>

	<p>supervisée au regard des standards européens de l'exercice de la profession, une démarche de formation continue, le respect du métacode européen des psychologues), pour l'ensemble des spécialités. Il s'agit là d'un bon indicateur d'une démarche vers l'international.</p> <p>S'agissant de l'Université d'Angers, le dossier présente deux forces sur la question de la place de l'international : des co-diplomations et des déploiements de formations. En effet, deux spécialités (<i>Psychologie clinique du lien social</i> et <i>Psychologie de l'enfant et de l'adolescent</i>) proposent des diplômes conjoints avec l'Université de Tunis et l'Ecole supérieure de psychologie à Casablanca.</p> <p>Il existe également un enseignement conséquent de l'anglais avec des objectifs ciblés par rapport aux métiers. Il n'est cependant pas fait mention de dispositifs pour favoriser la mobilité internationale.</p> <p>L'UCO dispose d'un réseau d'universités partenaires (Université de Manchester, Université de Bologne, Université de Murcia...). La pratique de l'anglais est valorisée. Malgré les nombreux dispositifs et partenariats favorables à la mobilité, les effectifs restent trop faibles d'après le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Même si le recrutement est majoritairement régional, 20 % à 40 % des étudiants en M2 viennent d'autres régions. Il s'agit d'un indicateur de la bonne attractivité de la formation.</p> <p>Les procédures de sélection à l'entrée du M2 sont claires et bien justifiées en fonction des spécialités. Comme souvent en psychologie, les passerelles vers d'autres mentions ne sont pas complètement formalisées (même si un étudiant peut se réorienter de sorte à faire passer la spécialité mineure en majeure). Ainsi, les transferts entre sites du master, les similarités et les différences dans le recrutement, la réussite et le devenir selon les spécialités et les sites auraient été intéressants à examiner pour identifier les mouvements entre sites et entre spécialités et les effets de la politique générale du master sur chaque site.</p> <p>Seule l'UCO opère une sélection à l'entrée du M1. Cette procédure pose problème dans la mesure où elle rompt l'égalité de traitement entre les étudiants d'une même mention.</p> <p>Des dispositifs sont prévus pour des étudiants ne remplissant pas les conditions d'admission en M1 et M2 par la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le dossier fait état d'un dispositif classique avec des plateformes de cours en ligne, d'archivages d'étude de cas, mais les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) restent effectivement à développer (ce que les équipes pédagogiques reconnaissent).</p> <p>S'agissant de l'Université de Nantes, le dossier évoque une utilisation grandissante des TICE (plateforme de cours en ligne, listes de diffusion, recours à de nouveaux supports pédagogiques). Mais les équipes pédagogiques des différentes spécialités soulignent qu'elles sont pour l'instant insuffisamment exploitées et envisagent des perspectives de développement de la place du numérique. Il n'y a aucune information sur l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières et en formation continue.</p> <p>À l'Université d'Angers, les choix d'organisation de l'alternance stage / enseignement sont différents selon les spécialités en fonction des objectifs du stage et des contextes professionnels. L'équipe pédagogique souhaite avancer dans leurs réflexions pour développer de manière opportune le numérique.</p> <p>Enfin, à l'UCO, des adaptations sont proposées pour les étudiants ayant des contraintes particulières et pour les étudiants en formation continue. Les usages du numérique dans l'enseignement ne sont pas explicitement indiqués dans le dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Pour l'ensemble des spécialités, les modalités d'évaluation des étudiants sont à la fois classiques et particulièrement bien décrites (épreuves sur table, mémoires de recherche, rapports de stage, oraux individuels ou collectifs, soutenance du stage et du mémoire en situation individuelle). Les règles de délivrance du diplôme et le fonctionnement des jurys (impliquant le responsable de la spécialité, des enseignants et professionnels de la formation) sont également décrits. Si ces différentes</p>

	<p>modalités sont clairement présentées dans le dossier, elles ne font toutefois pas l'objet d'une analyse critique et ne mettent pas en avant les règles de compensation, si ce n'est que le stage et le mémoire ne peuvent être compensés.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Plusieurs outils ou dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences très pertinents sont mobilisés comme l'analyse de la pratique, le livret étudiant et le livret de suivi de stage. Les différents établissements sont bien sévères avec eux-mêmes, en termes d'autoévaluation sur ce point.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants se fait au niveau de la mention et est réalisé par le conseil scientifique et pédagogique : ce qui permet une harmonisation exemplaire du suivi avec un souci de maintenir une communication avec les diplômés et d'obtenir des données à la fois fiables et très détaillées sur le devenir des diplômés. Il faudrait toutefois harmoniser les statistiques entre les sites concernant le taux d'insertion professionnelle à 6 mois, 12 mois et 30 mois.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les conseils de perfectionnement existent sur chacun des sites, avec un pilotage sur la mention. Il reste que cette rubrique devrait être précisée pour chaque spécialité quant à sa composition (très disparate d'une spécialité à l'autre) et quant à son fonctionnement.</p> <p>Sur l'ensemble des sites, il y a une réelle volonté des équipes pédagogiques à réintroduire un dispositif d'autoévaluation des formations (qui pourtant existait déjà).</p> <p>À l'Université de Nantes, de manière générale, les conseils de perfectionnement ont des fonctionnements propres dans chaque spécialité. Des procédures d'autoévaluation reposant notamment sur l'évaluation par les étudiants sont mises en place et permettent de faire évoluer la formation.</p> <p>À l'Université d'Angers, l'évaluation et les décisions stratégiques passent par deux conseils : un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement. Leurs rôles sont clairement présentés. Des perspectives d'amélioration en découlent. Les étudiants participent au conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place par l'université. On dispose malheureusement de peu d'informations sur les résultats de ces enquêtes.</p> <p>Enfin, à l'UCO, plusieurs instances se réunissent fréquemment et veillent à l'évaluation et à la définition des stratégies d'amélioration de la formation. Les évaluations par les étudiants sont mises en place de manière systématique avec d'excellents taux de réponse.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du Master : psychologie

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY